

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire & élective de la Ligue Occitanie FFAAA,
dimanche 13 octobre 2024, dojo de la Naïade, 11 100 Narbonne, 14h-17h environ

1. Accueil et appel des représentant-e-s des clubs à partir de 13h30.

Le quorum (fixé à la moitié plus une des voix exprimables et représentant au moins la moitié des associations) est atteint avec 84 voix sur 125 exprimables et 45 associations présentes ou représentées sur 77.

Avec l'accord de tous les participants, la séance sera enregistrée par le secrétaire général, Patrick Lanoy.

2. Approbation du dernier CR d'AGO du 1^{er} octobre 2023.

Contre : 0 Abstention : 0

Remarques : le compte-rendu de l'AGO du 1^{er} octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral de la présidente, Béatrice Navarro.

Notre grande Ligue Occitanie existe depuis sa création en février 2018, soit 6 ans ½, et regroupe sur l'étendue de son territoire avec ses deux CID LR et MP pas moins de 13 départements, s'étirant de l'Ouest avec les Hautes-Pyrénées jusqu'à l'Est avec le Gard, du Nord jusqu'à l'Aveyron jusqu'au Sud avec les Pyrénées Orientales.

Au 31 août 2024, on comptabilisait 2197 licences pour 86 clubs, selon la répartition suivante :

- Aikido : 62 clubs, licences
- Aikibudo : 7 clubs, 86 licences
- Kinomichi : 5 clubs, 165 licences
- Takemusu : 8 clubs, 189 licences
- Wanomichi : 3 clubs, 135 licences
- Autre : 1 club, 29 licences

Présidente de cette grande Ligue depuis les débuts en 2018 j'ai donné et donne toujours de mon temps sans compter, que ce soit auprès des techniciens, des élus et des simples pratiquants, jeunes ou adultes, débutants ou anciens : d'ailleurs chaque membre de la Ligue me joint facilement pour me demander appui, aide ou conseil.

À mes côtés les membres du Comité directeur dont je salue le dévouement : une équipe de bénévoles pour la plupart présents depuis le début, certains ont laissé le navire, d'autres y sont montés, mais ceux qui en composent l'équipage fidèle au poste croient à la notion d'engagement, de rigueur, de respect.

À nos côtés aussi les membres du CTR et le DFR avec lequel des liens de concertation et de confiance mutuelle se sont tissés : après Alain Tendron, ce fut Pierre Marcon. Car dans notre ligue, le corps et l'esprit sont indissociables pour faire avancer le navire : si certains sont sur le devant de la scène pour animer, c'est bien parce que d'autres œuvrent dans les coulisses, assurent la logistique avant, pendant et après pour les promouvoir dans l'intérêt général.

Ensemble, avec les licenciés, les enseignants, les clubs et avec nos disciplines Aiki associées volontaires pour participer, nous avons fait bouger les lignes pour aller de l'avant en proposant des projets exemplaires dans notre grande ligue et qui ont suscité l'adhésion : que ce soit dans les offres de formation continue ou initiale sur l'ensemble de nos territoires, avec des EDC et BF, des prépas grades, des stages Senkô au plus près de nos clubs, de CID, de Ligue, des stages nationaux, interligues, interfédéraux avec la FFAB ou caritatifs, etc. pour impliquer davantage chacun dans l'esprit d'ouverture de sa pratique élargie et la défense de nos valeurs.

En effet, notre ligue peut être fière de ses actions et de la richesse de toutes ses disciplines Aiki issues des origines depuis Ô Sensei :

- Aikido & Aikibudo, bien sûr, mais aussi les représentants haut gradés
- du Kinomichi avec Hubert Thomas,
- du Takemusu Aiki avec Alexis Samatan,
- & du Wanomichi avec Daniel Toutain.

Ainsi nos clubs sont forts de l'appui technique et pédagogique de nos experts particulièrement motivés issus de nos propres territoires ; de même nos clubs proposent un enseignement de qualité et diversifié avec leurs enseignants gradés et diplômés ; dans le sillage de nos ainés.

Le stage de relance du matin, avec un buffet offert aux participants, a précédé notre AG ; sa cérémonie de clôture a permis sous les applaudissements nourris la mise en valeur et la reconnaissance de nombreux licenciés, avec la remise de diplômes Dan sur examen ou sur dossier et des diplômes du BF ; les grades obtenus cette saison vont du 1^{er} au 6^{eme} Dan (les hauts grades, 5^e et 6^e sont traditionnellement remis au Kagami Biraki de la Fédération en février) : la Ligue peut légitimement être fière de tous ces diplômes obtenus, car de belles compétences sont ainsi valorisées au sein des clubs et montrent une dynamique de progression en grades et en

diplômes d'enseignement.

Nos jeunes font et feront aussi l'objet de notre attention particulière car leur génération montante représente l'avenir sur lequel il faut savoir s'appuyer ; nous leur devons de proposer non seulement une pratique de qualité comme pour tous nos publics, car l'intergénérationnel est la clé de voute de nos disciplines, mais aussi de favoriser l'émergence de nouveaux intervenants formés et guidés par leurs aînés dans un esprit de dialogue et de transmission bienveillante, pour les motiver à prendre le relais, car nul ne détient de vérité absolue, et nous avons à apprendre mutuellement : d'où l'importance également accordée dans notre Ligue aux stages jeunes, stages enseignants jeunes qui mobilisent et fédèrent fortement nos clubs (jeunes, élus, enseignants, parents); et très bientôt dans ce véritable esprit Aiki de respect et de confiance intergénérationnelle, un Pôle espoir des 16 à 25 ans, animé par Gérald Garzonio, verra le jour au sein de notre Ligue conformément aux projets de cadrage du CTRJ fédéral.

Je regrette toutefois, dans ces moments rendus difficiles par les échéances électorales au sein de notre gouvernance, les attaques ou critiques acerbes qui pleuvent en particulier sur les réseaux sociaux : ces tirs violents dont le fondement reste à vérifier derrière les écrans numériques peuvent créer un climat latent de discorde, pesant et délétère, au sein de nos disciplines prônant pourtant le respect mutuel et l'harmonie entre les personnes. Je n'aimerais pas que les débutants et les jeunes de mon club par exemple puissent les lire, eux à qui on répète sans cesse sur le tatami que le respect de soi et d'autrui est le principe fondateur.

Retrouvons donc nos valeurs essentielles à savoir le respect mutuel, la courtoisie et la bienveillance dans nos échanges, comme dans nos pratiques ; car nos clubs, notre ligue ou notre fédération sont notre maison commune destinés à nous rassembler : nul n'en est propriétaire, nous en sommes gestionnaires, au mieux.

Enfin, ce sera pour ma part ma dernière candidature à la présidence de la Ligue, pour laquelle j'ai renoncé à la candidature non cumulative avec celle au CD fédéral, selon nos statuts fédéraux applicables à partir de cette nouvelle olympiade

C'est pourquoi je vous remercie encore très sincèrement pour la confiance accordée à notre équipe d'élus bénévoles et d'experts depuis 2018 dans notre grande Ligue Occitanie, en espérant vous accompagner pour de nouvelles aventures sur cette nouvelle olympiade 2024-2028, après quoi la relève en marche sera la bienvenue !...

4. Point financier par le trésorier Jean-Louis Marty : bilan et prévisionnel.

a. Bilan

Le montant total des charges s'élève à 18.427,27 € auquel il faut rajouter l'aide exceptionnelle du CID LR, de 1.163,24 € à la Ligue pour les actions de formation. Soit au global 19.590,51 €.

L'ensemble des produits est de 17.349,56 €. Ce qui donne un résultat global négatif de 2.240,95 €.

On observe sur les 3 derniers exercices une bonne dynamique des prestations vendues (706000) qui passent de 4.145 € en 2022, à 6.170 € en 2023 et 7.401 € en 2024. Les stages, les formations, sont bien remplis et donc rémunérateurs

Cependant, les subventions d'exploitation (740000) chutent et passent de 8.539 € à 4.890 €. Cette décision fédérale survenue en mai est venue contrarier le prévisionnel et déséquilibre fortement le résultat qui s'élève à - 2.240,95 €

Malgré la mise en place de l'aide du CID LR sur les frais inhérents aux formations, il faudra revoir à la hausse cette aide et convenir qu'il serait normal et cohérent que le CID MP participe à cette aide qui concerne tout de même l'ensemble des aïkidokas de la ligue.

Le trésorier indique ensuite la situation des comptes au 31 août 2024 :

- 877,94 € sur le compte courant Crédit Mutuel,
- 12.613,42 € sur un livret d'épargne au Crédit Mutuel.

Après un vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité et l'AGO donne quitus au Trésorier.

b. Prévisionnel

Le budget prévisionnel 2024-25 tient compte des particularités évoquées plus haut.

Son montant est porté à 18.700 € et est équilibré pour ses produits par une hausse des prestations, la reconduite de la subvention de projet pour les jeunes.

Le trésorier insiste sur le fait que le respect du prévisionnel impliquera immanquablement vigilance à porter sur les frais de déplacement, notamment pour la formation et le défraiement des membres du CTR qui enrichissent par leur présence, à la demande du DFR, la qualité de la formation à l'EDC pour lequel il rappelle la participation du CID LR.

Le débat s'installe ensuite sur l'opportunité d'une participation du CID MP, cette formation profitant à l'ensemble des pratiquants de la ligue.

5. Point technique et formation : le DFR et membres du CD/CTR,

- Mise à jour et approbation du calendrier prévisionnel 2024-25,

Le calendrier prévisionnel a été transmis avec l'ordre du jour.

Après explications de Béatrice sur les éventuelles modifications et adaptations qui peuvent intervenir, notamment au regard de la

disponibilité des dojos et pour laisser des créneaux pour l'organisation de stages privés, les Senkô ajoutés, il est soumis à l'approbation de l'AG et adopté à l'unanimité.

- Stages Senkô : Pierre-Michel Couly

Pierre-Michel Couly rappelle que les stages Senkô ont été mis en place à l'initiative du CTR l'année dernière avec la volonté de mettre en place un stage de proximité pour se réapproprier l'ensemble des territoires et avec un tarif attractif de 10 € pour deux heures de stage animé par un membre du CTR, minimum 5^e DAN et DEJEPS, sans dérogation possible.

La participation à deux stages Senkô équivaut à un stage validant (maximum).

Le but est de faire intervenir des membres du CTR dans tous les départements et dans des lieux excentrés, c'est ainsi que Cyril Dejean (avec une dérogation exceptionnelle) a animé un stage Senkô à Mende et Pierre Marcon à Soues.

Le CTR a également organisé des stages Senkô à Cabestany, à Montpellier, à Lézignan-Corbières, à Marguerittes.

Ces stages sont en outre intéressants pour les clubs : à présent ils gèrent le stage, reçoivent la recette, valident les inscriptions en envoyant la liste à la Ligue, et doivent défrayer le technicien ; l'idée initiale du CTR était de procéder à une répartition à hauteur de 60 % pour technicien et 40 % pour le club, mais cette répartition doit être adaptée avec le club pour les déplacements les plus loin afin que l'animation du stage ne coûte rien au technicien.

Ces stages ont rencontré un beau succès et sont donc renouvelés cette année, avec un stage par département.

A titre d'exemple, Jean-Jacques Cheymol indique que le stage Senkô qu'il a animé à Montpellier a attiré 25 personnes venant de différents clubs de Montpellier, et aussi de Cabestany et de Nîmes.

Les prochains stages Senkô se tiendront à Cabestany le 20 octobre, le 27 novembre à Marguerittes, le 14 décembre à Carcassonne et à Tarbes le 12 avril 2025.

- Tarifs et horaires des stages :

Béatrice indique que les horaires des stages sont libres, adaptables aux diverses contraintes, avec la préférence 10h-13h.

La seule obligation tient à la durée du stage qui, depuis cette année, doit être d'au moins 3 heures pour qu'il soit validant.

Par exemple, deux stages Senkô de 2h sont validants avec leur cumul de 4h.

Elle rappelle ensuite que pour un stage validant, l'affiche (gratuite) doit être demandé à la Fédération et être envoyée à la Ligue pour publication à tous les clubs : mails et réseaux sociaux.

Au vu de la situation financière de la Ligue (Cf. 4) et de la nécessité d'augmenter les ressources afin de retrouver l'équilibre financier, il est proposé, en accord avec le trésorier, de réajuster le tarif des stages de Ligue de 20 € à 25 €, inchangé depuis 2 olympiades.

Ce tarif correspond à ce qui est pratiqué pour les stages privés non validants.

La discussion s'engage immédiatement.

Allissia Brobst soumet l'idée d'un tarif « famille » et Georges Parmentier celle d'un tarif jeune à 15 €.

Après discussion la proposition soumise à l'AG est :

- prix du stage de Ligue : 25 €
- tarif famille (à partir du 2^e participant) et jeune de moins de 25 ans : 20 €

contre : 13 ; pour : 65 ; absentions : 6

La proposition sur le nouveau tarif des stages de Ligue est adoptée.

Les CID restent libres de leurs tarifs.

Rappels importants :

- **les stages validant doivent être animés par au moins un enseignant au minimum 5^e Dan et DEJEPS.**

- **le calendrier de la Ligue reste prioritaire sur les stages privés :** or ce jour se tient à Thuir un stage privé animé par Gaston Nicolessi, qui nonobstant les bonnes pratiques, en a même fait la promotion lors de l'AG du CID MP tenue apparemment le 12 octobre.

La présidente de Ligue, le DFR, les membres du CTR, le CODIR de la Ligue et les représentants des clubs dénoncent fermement ce manquement aux règles de la déontologie fédérale pourtant établies et connues de tous ; a fortiori quand ce technicien relaie abondamment sur les réseaux des communications intitulées *De l'éthique dans la parole et les pratiques fédérales* : il y a de quoi s'interroger semble-t-il.

Il s'agit d'une règle de bonne pratique qui répond aux notions d'éthique et de déontologie de la Fédération que la date de sortie du calendrier prévisionnel de la Ligue, élaboré fin juin et publié début juillet, permet de respecter.

Georges Parmentier souhaite apporter un bémol en considérant qu'il peut arriver qu'un professionnel puisse se voir contraint d'animer un stage le jour d'un stage fédéral, de ligue ou de CID au regard du peu de dates restant libres. La présidente rappelle que le calendrier de ligue laisse leur place aux stages privés, et l'ancien DFR de ligue, également professionnel, a par le passé immédiatement accepté d'annuler et de déplacer un stage privé placé par inadvertance sur un stage de ligue.

- [Appel à médecins volontaires pour couvrir les événements sur nos territoires :](#)

La Ligue lance un appel à candidature pour disposer de la présence d'un médecin lors des différents stages de Ligue. Le stage et le repas, quand il y en a un, leur sont offerts.

Sont volontaires pour LR :

- Florence Galtier
- Raphaël Tetreau
- Pascal Torret

Florence Galtier, actuel médecin fédéral, précise qu'un infirmier ou un interne sera également compétent pour intervenir en cas de blessures légères généralement rencontrées au cours des stages, et saura, en cas de nécessité, s'il faut recourir aux services de secours. Audrey Goaper pourra également intervenir si besoin.

Pour MP, le Président du CID va lancer un appel au volontariat.

- [Fin de mission du CTR au 31 décembre 2024 & appel à candidatures DFR et membres du CTR olympiade 2024-2028](#)

Les élections fédérales, programmées le 23 novembre à Lyon, entraînent la mise en place d'un nouveau comité directeur fédéral qui recevra les propositions des ligues pour la désignation d'un nouveau DFR.

Il faut donc attendre la mise en place de ce nouveau comité directeur fédéral pour transmettre le ou les noms des candidats à nommer dans le courant du mois de décembre : c'est pourquoi les fonctions du DFR et des membres du CTR courrent jusqu'au 31 décembre prochain.

Un appel à candidatures sera donc prochainement adressé aux clubs pour le poste de DFR et pour les membres du CTR, pour l'olympiade 2024/2028 ; ces candidatures reçues par la présidente de ligue seront proposées au Comité directeur de la Ligue.

Béatrice rappelle qu'il est possible dans le RI de candidater au CTR à partir du 3e Dan ; mais il est peu probable qu'une candidature du niveau 3e Dan puisse être retenue, compte tenu déjà de la présence dans la Ligue de 4^e, 5^e et 6^e Dan, ce qui n'était pas forcément le cas à l'origine du RI dans toutes les ligues.

L'objectif sera d'assurer une représentation équilibrée au mieux entre les CID MP et LR.

Le schéma des différentes nominations suit donc cet enchaînement : élection du CD fédéral, validation de nom(s) de DFR par le CD de Ligue, validation du DFR par le CD fédéral sur proposition du CD de Ligue, validation des membres du CTR par le CD de Ligue sur proposition du DFR.

Béatrice rappelle également que les membres du CTR qui animent un stage ne peuvent percevoir une rémunération qu'à la seule condition d'être titulaires d'un diplôme d'État (ex DEJEPS, DESJEPS) ou d'un CQP, et de disposer d'une carte professionnelle. Les titulaires d'un BF ne pourront donc en aucun cas être rémunérés et seront considérés comme bénévoles.

- [Création Pôle espoirs 16-25 ans, présentation par Gérald Garzonio](#)

Le projet de création d'un Pôle espoirs jeunes vient d'une initiative de Stéphane Ethève à La Réunion. Le Pôle espoir s'adresse au 16-25 ans avec l'objectif d'attirer des jeunes, de les faire monter en compétence et de les mettre en avant par le biais d'ateliers qu'ils animeront dans les stages et par l'animation de stages jeunes.

Un 2^e Pôle espoir existe déjà dans la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, basé à Annecy.

Pour la Ligue Occitanie, il sera basé à Sète, sous la responsabilité d'un référent disposant au minimum d'un 3e dan, titulaire à minima d'un BF, disposant d'une expérience d'au moins trois ans dans la formation des jeunes et ayant suivi une formation fédérale spécifique, prise en charge par son CID, qui sera prochainement dispensée à L'Isle-d'Abeau.

Nous attendons le cadrage officiel des instances fédérales, dont le RI du Pôle jeunes en cours de finalisation par le CTNJ, dont Béatrice est membre.

Un appel à candidatures sera alors lancé par la Ligue auprès des jeunes disposant a priori au moins d'un 1^{er}Dan/1^{er} kyu ?

La Ligue recevra les candidatures et en retiendra au maximum dix.

Leur formation de ces jeunes débuterait à partir de janvier 2025 (comme le nouveau CTR) un weekend par mois, avec des sessions de préparation physique (jogging, natation...) et bien sûr de pratique, avec idéalement un projet de voyage à Tokyo.

L'inscription au Pôle espoir est gratuite pour ces jeunes en devenir, et la Ligue les invitera sur l'ensemble de ses stages, comme le sont les membres du CTR ou les bénévoles actifs du CD, les médecins et communicants de Ligue.

Vu l'étendue des territoires, l'intérêt serait qu'il existe un deuxième pôle espoir en MP, avec un 2^e référent Pôle espoirs.

6. Point autres disciplines : Aikibudo, Kinomichi, Takemusu Aiki, Wanomichi par leurs représentant-e-s.

a. Aikibudo : envoyé par son représentant Guillaume Girard

La réorganisation de la région Occitanie est faite, suite aux défections des DTR de la saison dernière en PACA : le Languedoc-Roussillon était historiquement rattaché à cette région, nous sommes désormais bel et bien en Occitanie !

Nous comptons 7 clubs, pour environ une centaine d'adhérents.

Pas de monitorat BF l'an dernier, mais nous en organisons un conjointement avec la région PACA cette année.

Les seuls passages de grades qui ont eu lieu cette année sont ceux du club de Frontignan, avec ses trois enseignants :

- 4ème dan : 1
- 3ème dan : 2
- 1er dan : 1

b. Kinomichi : présenté par sa nouvelle représentante Astride Kimpfen

Béatrice remercie préalablement la précédente représentante du kinomichi, Laurianne Héran, présente depuis la création de la Ligue, qui a décidé de quitter ses fonctions pour raison de maternité : nous lui souhaitons tout le bonheur possible.

Désignée pour représenter le Kinomichi, Astrid se présente. Elle est présidente du club Kinomichi 4 All à Toulouse et enseignante depuis septembre 2024. Elle indique que les pratiquants sont peu nombreux dans son club et que la volonté de développement passe par l'objectif d'un recrutement par pratiquant.

c. Takemusu Aiki : présenté par son représentant Alexis Samatan

Alexis Samatan fait part de sa satisfaction de voir le Takemusu intégré à la FFAAA après 20 ans de pratique, même s'il a pu exister et se développer seul jusque-là.

Cette année le BF a été mis en place et 6 pratiquants ont été formés, dont une session à Carcassonne, sans entraîner de coût pour la ligue.

Au mois de mars 2024 un stage a été organisé à Montpellier en collaboration avec la Fédération et la Ligue, à l'occasion duquel Francisco Dias a remis une récompense à Tomita Sensei, 8^{ème} dan.

En ce qui concerne la consolidation des structures, un nouveau dojo s'est ouvert, ce qui porte à 8 le nombre de dojos en Occitanie.

Pour cette année, l'organisation d'un stage d'été à Montpellier est en projet.

En conclusion, Alexis espère voir le Takemusu continuer à exister pleinement au sein de la Fédération, sans être ostracisé comme cela a pu être le cas avant l'arrivée du président fédéral actuel, puisque le souhait d'adhérer à une fédération était ancien et que sans le travail d'un petit groupe, cette adhésion n'aurait sans doute pas pu se faire, ce qui lui paraît regrettable de la part d'une fédération au sein de laquelle chaque discipline peut apporter, ce que démontre les échanges Arts Aïki lors du stage de Ligue.

d. Wanomichi : envoyé par son représentant Daniel Toutain

Deux clubs Wanomichi Aiki font partie de la Ligue Occitanie : Wanomichi Kaï et Wanomichi Serralongue.

Les résultats de la saison 2023/2024 sont satisfaisants, avec 96 licenciés pour Wanomichi Kaï et 28 licenciés pour Wanomichi Serralongue.

Le Wanomichi Aiki était présent au stage des Arts Aiki qui s'est déroulé à Béziers le 5 mai 2024 et apportera à nouveau sa contribution au prochain stage qui aura lieu le 24 mai 2025.

Ces stages sont sans aucun doute les moments le plus privilégiés pour créer une cohésion et une convivialité entre les différentes disciplines de la Fédération. Le plaisir de s'y retrouver est ressenti par tous.

7. Point infos fédérales.

Pour la première année les clubs votent aux élections du comité directeur fédéral du 23 novembre à Lyon, comme les représentants des clubs dans les ligues.

Le scrutin est organisé par l'organisme LEGAVOTE, un organisme indépendant.

Les clubs votent pour 80% des voix par correspondance, et les représentants des clubs dans les ligues en présentiel pour 20% des voix.

Tous les correspondants ou les présidents de clubs ont reçu une note d'information de la Fédération, également consultable sur le site de la fédération et complétée par une FAQ.

Pour participer au vote, les présidents des clubs doivent adresser **au plus tard le 2 novembre 2024**, à l'adresse ffaaa.election@aikido.com.fr, copie du CR de l'AG élective du club mentionnant l'identité de son président, le récépissé reçu de la Préfecture et la copie de sa licence 2024-25. (Documents destinés à l'organisme LEGAVOTE)

L'AG du club peut aussi désigner un membre élu de son comité directeur selon les modalités indiquées dans la note fédérale du 15 juillet 2024.

Il est important de vérifier que la page extranet de votre club contient bien son adresse mail, ainsi que son numéro de téléphone portable.

Ces informations sont indispensables pour constituer la liste des électeurs représentant les clubs, qui pour la 1^e fois seront appelés à voter en novembre prochain dans des élections fédérales. Les mises à jour éventuelles doivent être adressées au siège fédéral par mail à l'adresse ffaaa.election@aikido.com.fr

8. Questions diverses et parole aux clubs.

Pierre- Michel Couly demande que la ligue investisse dans l'achat d'un micro-cravate et dans un terminal CB pour les règlements de stages : Béatrice confirme que l'achat d'un micro-cravate intervient prochainement, que l'utilisation d'un terminal CB est envisageable et à étudier.

Patrick Aubert remercie ensuite la Fédération, la Ligue, le CID LR et les clubs qui ont apporté leur aide financière à l'organisation du stage qu'il a animé en Côte d'Ivoire au début du mois d'août, à l'initiative d'Axel Dauriac. Il tient également à remercier les pratiquants qui à titre individuel ont participé à la cagnotte en ligne ou donné des Keikogi ou des armes qui ont pu être remis aux clubs ivoiriens.

9. Assemblée générale élective pour l'olympiade 2024-2028

Élection des membres du Comité directeur de la Ligue : composé de 6 à 12 membres (dont 1 poste de droit attribué à l'aïkibudo, 1 poste de droit au Kinomichi) selon listes candidates établies sur le modèle type de la FFAAA. Cette élection doit intervenir avant le 31 octobre au 2 novembre pour être transmise au siège fédéral.

Une seule liste se présente et a envoyé les documents nécessaires en leur temps :

Liste 1- Ensemble pour notre grande Ligue Occitanie, forte de ses clubs, fière de ses disciplines Aïki

1. Béatrice Navarro- Présidente de la Ligue
2. Patrick Lanoy- Secrétaire général
3. Jean-Louis Marty- Trésorier général
4. Allissia Brobst- Membre du comité directeur
5. Vincent Deschaux- Membre du comité directeur
6. Hamid El Aoud- Membre du comité directeur
7. Valérie Fourel- Membre du comité directeur
8. Gérald Fournier- Membre du comité directeur
9. Gilles Galy- Membre du comité directeur
10. Valérie Tavernier- Membre du comité directeur
11. Poste réservé Aikibudo
12. Poste réservé Kinomichi

Pour info : La désignation des membres sur les postes réservés (aïkibudo et kinomichi) est définie dans le règlement particulier de chacune des deux disciplines. Les noms de ces deux membres ne doivent pas figurer sur le bulletin des élections.

- Poste réservé Aikibudo : Guillaume Girard /- Poste réservé Kinomichi : Astride Kimpfen

Les clubs ont reçu une présentation individuelle des membres de la liste. Chaque membre se présente brièvement avant le vote.

La liste 1 a obtenu : Pour : 84 voix / Contre : 0 / Abstention : 0

La liste 1 est élue à l'unanimité des voix exprimées.

d. Élection des représentant-e-s des clubs de la Ligue pour l'AG fédérale : 3 titulaires & 3 suppléant-e-s

Se présentent :

Délégué-e-s : FOURNIER Gérald, NAVARRO Béatrice, SAMATAN Alexis

Suppléant-e-s : EL AOUD Hamid, LANOY Patrick, TAVERNIER Valérie

Les candidats ont obtenu :

Pour : 84 voix / Contre : 0 / Abstention : 0

Les six représentant-e-s sont élus à l'unanimité des voix exprimées.

* Fin de l'AG et pot de l'amitié à 16h45.

À Nîmes, le 21 octobre 2024.

La présidente de Ligue, Béatrice Navarro

Le secrétaire général, Patrick Lanoy



Addendum : suite au 1^{er} CODIR de Ligue réuni en visio le 21 octobre, il a été voté à l'unanimité :

a. Répartition des différentes fonctions au CD :

1. Béatrice Navarro- Présidente de la Ligue
2. Patrick Lanoy- Secrétaire général
3. Jean-Louis Marty- Trésorier général
4. Allissia Brobst- Secrétaire adjointe
5. Vincent Deschaux- Webmaster
6. Hamid El Aoud- Responsable logistique BF
7. Valérie Fourel- Membre du comité directeur
8. Gérald Fournier- Vice-président
9. Gilles Galy- Vice-président
10. Valérie Tavernier-Secrétaire adjointe
11. Poste réservé Aikibudo : Guillaume Girard, relations avec l'Aikibudo
12. Poste réservé Kinomichi : Astride Kimpfen, relations avec le Kinomichi

b. Communication-Nomination pour les nouveaux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok) : Audrey Goaper et Jean-François Perez sont nos deux nouveaux communicants, bénévoles et invités sur tous les événements de leur ligue pour la couverture médiatique. Ils vont débuter une promotion des clubs avec l'opération *Un club, Un jour*.